

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 11 MARS 2014

Etaient présents :

Mme WOLLJUNG, Directrice

Mmes CLESCA, DEVILLIERS, FONTENAY, GUILLEMEAU, RAOULT, ROMERO RUIZ, VINET
enseignantes.

M MAGOIS, Délégué Départemental de l'Education Nationale

Mmes : DUBOIS, GANEY, DOS REIS CARDOSO, BAUDRILLARD, CHARTON HENAUT,
LEGARD, COLIN, M VINET, représentants UNAAPE-AAPEH

Mme JOSSE, Chef de service affaires scolaires.

Absents excusés :

Mme LE GALL, Inspectrice de l'Education Nationale, Mme BERTAUTS, enseignante.

Absents : Mme MARCHAND

Secrétaire de séance : Mme VINET

1) ORGANISATION DE LA SCOLARITE ET VIE DE L'ECOLE

• PROJET D'ECOLE

Le projet d'école, conduit pour trois ans (2011-2014) entre dans sa troisième année, qui ne sera finalement pas la dernière. La mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires étant prioritaire cette année, le projet sera poursuivi sur l'année 2014-2015.

Ateliers de manipulations individuels : Ces ateliers ont été mis en place dans les classes de PS et de MS. Pour les 2 autres classes de GS, c'est un problème logistique d'étagères de rangement du matériel qui retarde la mise en œuvre.

• ACTIVITES ET SORTIES PEDAGOGIQUES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2013/2014

SORTIES :

Des sorties ont déjà eu lieu à la Graineterie, elles concernent les élèves de MS et GS : la classe de MS de Mme Fontenay s'est rendue à l'exposition Playtime, les classes de MS et GS (à l'exception de la classe 6) ont vu Objet du silence. D'autres visites sont prévues : la Biennale et enfin Expo d'été.

- Les élèves de PS ont assisté à une présentation d'instruments de musique au conservatoire vendredi 7 mars, ils ont apprécié cette présentation. Après avoir vu des instruments à cordes, ils verront des instruments à vent.

L'équipe enseignante rappelle que l'encadrement de ces sorties est strictement réglementé, et que sans la participation de parents accompagnateurs, elles ne peuvent pas avoir lieu.

ACTIVITES

- L'activité piscine sera proposée à nouveau en fin d'année aux élèves de GS. Pour le moment l'école ne dispose pas d'informations plus précises.

- Chorale : les élèves de MS et de GS participent chaque semaine à une chorale. Une représentation de cette chorale sera offerte aux familles le mardi 24 juin à 18h30.

FETE DE NOEL : Une fête de Noël a été organisée pour les élèves dans l'école le mardi 17 décembre au matin, des cadeaux ont été offerts aux classes. Nous remercions les familles qui ont généreusement contribué au buffet.

CARNAVAL : la date a été fixée au jeudi 10 avril 2014.

KERMESSE : La date de la kermesse est fixée au vendredi 20 juin 2014. Une première réunion a été organisée jeudi 6 mars.

- ANIMATIONS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2013/2014

SPECTACLES : 3 spectacles sont prévus :

le 31 janvier 2013 : « Zboïng » : marionnettes, lumière noire qui n'éclaire que les objets phosphorescents. (1220€)

En mars 2014 : Un spectacle de contes classiques et autour du monde. (1700€)

Les deux premiers spectacles seront financés exclusivement par la coopérative scolaire

en juin 2014 : « Kdanse Minimômes » : bal pour enfants. (750€)

Pour le dernier spectacle, une participation des familles pour partie sera peut-être demandée.

L'école vient de réserver une animation Kapla pour la fin de l'année (jeudi 26 et vendredi 27 juin) : des animateurs viendront à l'école et proposeront aux classes des constructions à l'aide de buchettes de bois. Le coût de cette animation s'élève à 1200 euros environ.

- Aide aux élèves en difficulté et APC

ORGANISATION DES APC

Les APC se poursuivent, certains élèves de GS ont bénéficié de ce temps plus calme en petit groupe pour passer les évaluations. Une aide est apportée en priorité aux élèves qui ont des besoins particuliers, mais ce temps est aussi utilisé pour travailler différemment dans le cadre du projet d'école par exemple : certains élèves travaillent autour des photos de la classe pour faire du langage dans un groupe plus restreint.

RASED : Cette année le RASED a pu prendre en charge certains élèves de GS.

- Médecin scolaire, infirmière, orthoptiste

Cette année, comme les années précédentes :

Nous n'avons pas de nouvelles pour le moment de l'orthoptiste qui doit procéder à des visites afin de tester la vue des élèves de PS.

L'infirmière scolaire viendra à l'école probablement au cours du troisième trimestre afin de procéder à une visite médicale individuelle auprès des élèves de GS.

Par ailleurs, une visite médicale des élèves de MS organisée par le Conseil général par le biais de la PMI permettra d'établir un bilan des enfants de 4 ans.

Les visites médicales des élèves de MS ou GS permettent d'établir un bilan dans plusieurs domaines : acuité visuelle, audition, développement psychomoteur, difficulté de prononciation. Les parents seront informés individuellement de ces visites et auront un retour de la part des infirmières. Elles se dérouleront pendant le temps scolaire dans l'enceinte de l'école. La présence des parents au cours de ces visites n'est pas obligatoire.

- Communication avec les parents d'élèves

Une réunion d'informations à destination des parents des futurs élèves de PS est fixée au mardi 24 juin.

Les portes ouvertes du mardi 11 février ont permis aux familles de partager avec leur enfant le travail fait en classe. Une deuxième « portes ouvertes » est fixée au vendredi 20 juin.

- Réforme des rythmes scolaires

Après les élections municipales, le projet sera représenté à la nouvelle équipe qui le maintiendra ou pas. Le projet définitif devra être présenté au plus tard le 23 mai à la DASDEN.

Pour le moment : la demie journée supplémentaire est fixée au mercredi matin. La proposition de la mairie, validée par la DASDEN, est la suivante :

Matins, du lundi au vendredi : 8h30-11h30

Après-midis : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 13h30- 15h45

Les parents pourront récupérer leurs enfants à 15h45, ou entre 16h30 et 18h30. La garderie de 15h45 à 16h30 sera gratuite pour les familles.

Le programme du péri scolaire n'est pas encore arrêté.

Avis des représentants des parents d'élèves : les parents d'élèves sont satisfaits que les horaires soient les mêmes tous les jours.

Ils demandent si un service de restauration est prévu le mercredi midi. La mairie répond que les élèves qui resteront déjeuner à la cantine le mercredi midi seront uniquement ceux qui seront inscrits au centre de loisirs pour l'après midi, il ne sera pas possible de récupérer un enfant après la cantine le mercredi midi. En revanche, un système de garderie sans restauration sera vraisemblablement mis en place entre 11h30 et 12h30 le mercredi.

- Expérimentation ABCD de l'égalité

A ce jour cette expérimentation n'est pas mise en place dans l'académie de Versailles. Ce dispositif cadré par le ministère concerne un nombre d'académie limité.

Si le dispositif devait se développer dans les écoles de Houilles les familles en seraient informées en amont par les enseignants.

Les familles qui veulent des informations peuvent se rendre sur le site du ministère de l'éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr/cid76775/l-enseignement-de-l-egalite-filles-garcons-a-l-ecole.html>.

- EVS

L'école a obtenu le droit de recruter une EVS qui apporte une aide efficace à la direction et à l'ensemble de l'équipe éducative.

2) **BATIMENTS ET TRAVAUX**

Problèmes électriques : des néons défectueux ont été signalés début décembre à la mairie. Le courant a disjoncté en janvier. L'un des néons a été changé, mais d'autres non : deux dans la salle de jeux et un dans la salle des maîtres. La suite des travaux d'électricité est planifiée pour le 12 mars.

Suivi des demandes de travaux :

Des demandes de travaux ont été faites pour les différentes salles d'eau, qu'en est-il ? La mairie dit ne pas être informée de ces demandes faites par la directrice à plusieurs reprises depuis quelques années et demande à la directrice de renouveler ces demandes, par mail cette fois.

Les portes continuent de poser de nombreux problèmes, le groom de la porte de la classe 3 ne tient pas, la porte ne reste pas ouverte. La mairie a classé ces demandes comme étant réalisées, ce qui n'est pas le cas pour toutes les portes.

L'école attend la mise en place d'étagères dans 3 classes afin de pouvoir y démarrer un projet pédagogique de manipulations individuelles. La mairie répond que l'école doit réitérer sa demande (la première demande date d'octobre 2012)

L'école souhaite savoir si un budget petit matériel (type appareil photo numérique) est disponible cette année. La mairie répond qu'un budget existe, mais il n'est pas réparti par école, à chaque école de faire remonter ses besoins, la mairie répond au cas par cas.

L'école réitère sa demande d'une ligne téléphonique dédiée pour le périscolaire. La mairie répond que cette ligne sera mise en place avec la réforme des rythmes scolaires et la nomination d'un coordinateur dédié pour le périscolaire.

La cour :

L'école réitère sa demande d'une vérification systématique 2 fois par an des grilles d'égouts et bancs de la cour.

Le portail blanc de la cour, jugé trop bas par les enseignantes et les parents d'élèves, a été doublé d'un autre portail beaucoup plus haut ce qui sécurise la cour. L'équipe enseignante demande qu'une clé de ce portail soit accrochée au niveau de la porte menant à l'escalier de secours : c'est en effet par là que les deux classes de l'étage sortent en cas d'alerte, il ne faut pas qu'ensuite les élèves restent coincés entre les deux portails. La mairie s'engage à préparer une clé pour l'école. → *la mairie demandera à la directrice de se déplacer pour aller chercher cette clé aux services techniques. Cela retardera la remise de cette clé, la directrice n'étant déchargée que le lundi et actuellement en rendez-vous pour les inscriptions.*

Des lumières avec détecteurs ont été installées le long du chemin passant devant le réfectoire, pourquoi pas le long de l'allée qui vient de la rue ? Cela sera fait en 2015 avec le plan d'accessibilité de l'école répond la mairie.

Le marquage au sol dans la cour a été très partiellement refait l'année dernière, l'école demande que le reste du marquage soit refait. La mairie dit que c'est prévu.

Utilisation du square : réservé à l'école pendant les heures scolaires mais l'école ne dispose toujours pas de clé.

Notre demande de préparation des parcelles du jardin de l'école n'a pas été réalisée pour le moment. La mairie relance les services de voirie.

Feu de passage piéton après le pont : il reste trop court pour permettre la traversée de la chaussée. La mairie nous informe que le feu est déjà réglé à son maximum en terme de durée.

3) Péri-scolaire

Les familles souhaitent obtenir des précisions sur l'encadrement. Des parents d'élèves s'interrogent sur l'implication de certains animateurs. La mairie en prend note. La mairie annonce 4 personnes le matin et 6 le soir.

Date du prochain conseil d'école : **Mardi 20 mai 2014 de 18h00 à 20h00**